

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/42

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 1^{er} juillet 2015

L'an deux mille quinze et le premier juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 23 juin 2015

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

*Présents : VOLLE – BEUGNET - CROZIER – CORNET – JOLLIVET -
TESTON – HILAIRE – GRENIER – GAUTHIER - PIQUEMAL –
BOUNIARD - LEBRAT.*

*Excusé : Mme RAMUS a donné procuration à Mr J.TESTON
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr A.CORNET
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme C.PIQUEMAL*

Mr Joël TESTON a été élu secrétaire.

Objet : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le service scolaire. Poste TAC 1.

Le Maire expose au Conseil Municipal les besoins en personnel pour les TAC dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, le remplacement d'agents communaux momentanément indisponibles à l'école maternelle, à l'accueil périscolaire ou la cantine ainsi que les besoins pour l'entretien des locaux.

.../...

Il propose de créer un poste d'Agent Scolaire d'une durée d'un an à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2015.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents le Conseil Municipal :

- Approuve la création d'un emploi en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée d'un an et une rémunération au SMIC.
- Charge son Maire de procéder au recrutement de l'agent.
- Précise que l'emploi sera créé pour une durée hebdomadaire de 22 heures par semaine.
- Autorise son maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les Services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 1^{er} juillet 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 2 juillet 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.

